



Bâtissons ensemble
l'excellence dans notre
secteur :

Investissez dans les
talents de demain formés
à l'Ifpass

POURQUOI AFFECTER VOTRE SOLDE DE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'IFPASS ?



S'engager pour
l'inclusion
économique
et sociale



Multiplier les actions
pour présenter le secteur
de l'assurance et de la
banque aux jeunes



Favoriser
le développement
personnel des
apprenants



Instaurer un
système
de bourse pour
les étudiants les
plus méritants

RAPPEL : COMMENT RÉGLER

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Contribution unique à la formation
professionnelle et à l'alternance En 2024

En mai : Prélèvement direct du solde de la
taxe d'apprentissage par l'URSSAF ou la MSA

Fléchage libre de ce solde par les
entreprises à partir du 27 mai vers les écoles
bénéficiaires via une plateforme unique :



L'Ifpass vous accompagne

nos équipes sont à votre entière
disposition pour vous assister dans le
fléchage de votre taxe d'apprentissage.
Nous vous guiderons et vous fournirons
toutes les informations nécessaires
pour que cette procédure soit simple
et efficace.

DATES À RETENIR

La Déclaration Sociale Nominative (DSN)

avril 2024

L'affectation du solde de la taxe
d'apprentissage se fait par le biais d'une
plateforme, nommée SOLTéA accessible
aux entreprises.

Dès le 27 mai 2024

et au plus tard le 4 OCTOBRE 2024

Code UAI IFPASS :

0922649E

N° de Siret de l'IFPASS :

784 202 756 00150

Pour tout renseignement complémentaire :

taxeapprentissage@ifpass.fr

**Laurent HARTMANN - Directeur Finance et
Administration générale**

01 47 76 58 00



ENGAGEZ-VOUS POUR VOTRE SECTEUR

Investissez sur les talents
de demain formés à
l'IFPASS

L'AFFECTATION DU SOLDE DE
MODE D'EMPLOI

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

Activez votre
accès SOLTéA sur
Net-entreprises.fr



s'il n'est pas déjà présent
dans les déclarations
Net-entreprises

Accéder à la plateforme



(soltea.gouv.fr)

Dès le 27 mai 2024
et au plus tard le 4 Octobre 2024

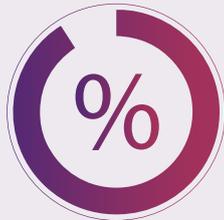
Connectez-vous
à votre espace privé :
« entreprise assujettie ».
Vous accédez, alors,
au moteur de recherche



Renseignez votre
souhait d'affectation
par le pourcentage
que vous souhaitez
flécher vers l'IFPASS

ex : 95% pour IFPASS
784 202 756 00150

Pensez à nous
informer pour un
meilleur suivi.

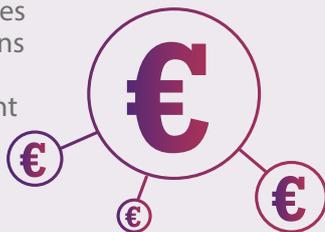


784 202 756 00150



Choisissez l'Ifpass en indiquant
l'UAI ou Siret
Code UAI IFPASS : 0922649E
N° de Siret de l'IFPASS :
- 784 202 756 00150 -
dans la barre de recherche

L'URSSAF et la Caisse des
Dépôts et Consignations
nous verseront le
montant correspondant
à votre fléchage.



En vous remerciant pour votre confiance et votre fidélité.